

Soileau

Garde des magasins du roi  
aux Natchez, à la Louisiane

1757



3 feuillets

E. 371 Bis

Natchéa Soileau  
 6. 2.<sup>me</sup> moia 1757.

Compte que rend le S.<sup>r</sup>

Présente et affirmé véritable  
 le présent compte souale, peines  
 et ordonnance, par moi Soussigné  
 fondé de procuration de la Dame  
 veuve du S.<sup>r</sup> Soileau comptable.  
 A Natchéa Orléans le

Soileau Garde des magasins du  
 Roi aux Natches et trésorier  
 particulier au dit lieu par devant  
 Monsieur Dabladie commissaire  
 Général de la marine d'ordonnateur à la  
 Louisiane, au sieur Deskehan  
 trésorier principal en cette Colonie,  
 des Recettes, et Dépenses, qu'il a  
 faite aux Natches pendant  
 les six premiers mois, mil sept  
 cent cinquante sept D.<sup>r</sup>

La Sabseue du fonde de procuration

*[Signature]*

Premierement  
 Recette



Sur les rendit  
 l'ancien compte  
 Bonne Recette  
*[Signature]*

Soit Recette le Comptable de la somme  
 de deux mil six cent quatre vingt cinq livres  
 trois sols un denier, pour pareille somme  
 qu'il se trouve redoublé sur son compte de l'a  
 précédente année 1756, et dont il doit se charger  
 en recette suivant l'ordre de M. Dabladie au  
 bas du dit Compte ci rapporté cy . . . . .

2685. 3. 11.

Sur les rendit  
 l'ancien compte  
 Bonne Recette  
*[Signature]*

De la somme de cinq mil trois cent  
 quarante trois livres, six sols un denier montant  
 de la lettre de change qu'il a tirée sur la caisse  
 de Natchéa Orléans, suivant deux États certifiés  
 ci rapportés cy . . . . .

5313. 6. 1.

Sur les rendit  
 l'ancien compte  
 Bonne Recette  
*[Signature]*

De celle de dix mil cent soixante quatre livres  
 dix sols sept deniers, montant de la vente en  
 détail, dans le magasin du Roi, dont le comptable  
 doit avoir fait le recouvrement suivant deux  
 États certifiés ci rapportés cy . . . . .

10172. 10. 7.

De celle de quatre vingt deux livres dix  
 sols six deniers, pour le montant de quatre

18202. 11. 7.

1

Bonne  
Avec  
M

L'autre part. . . . .  
Deniers, pour livres attribués aux invalides,  
& lamarine qui l'a retenue. selon dépenses  
duprésent compte montante, à la somme de  
Cinquemil cinq cent cinquante onllivres dix  
solaquatre deniers, suivant le Certificat  
de comptable ci rapporté cy . . . . .

18202. 7.

92. 10. 6.

11. 18294. 11. 1.

Somme Totale dix huit mil deux cent  
quatre rinqs quatorze livres unze sols, un denier et

Webbano  
M  
M

### Dépenses

De l'Etat  
Avec  
M

Soix dix dépense le comptable de la somme  
de deux mill six cent dix livres, quinze sols  
quil a payé à divers particuliers pour le  
montant des marchandises quils ont livrés  
dans les magasins du roi aux Natchez -  
pendant les six premiers mois 1757. suivant  
l'Etat certifié ci rapporté cy . . . . .

2610. 15. -

### Solde de troupe

Avec  
M

& la somme demil quatre vingt  
quatorze livres dix sols, quil a payé aux  
sergents, caporaux, tambours, cadets, et  
fusilliers, en garnison aux Natchez pour  
leurs prêt et solde pendant les six premiers  
mois 1757. suivant l'Etat certifié cy  
rapporté cy . . . . .

1091. 10. -

11. 3705. 5.

Cy Contre . . . . . 3705. 5.

App. Et Gage

De la somme de Neuf cent soixante  
cinq livres, quil a payé à divers pour  
leurs appointemens et Gages pendant les  
six premiers mois 1757. suivant l'Etat  
certifié ci rapporté cy . . . . .

965. . . .

Dépense Extraord.  
Journées de Voyage.

De celle de cinquante trois livres dix  
sols, quil a payé à divers soldats pour  
avoir ramené et conduits, dans les voitures  
detachées du poste, pendant le sep.<sup>me</sup> mois  
1757. suivant l'Etat certifié cy  
rapporté cy . . . . . 53. 10.

Ouvriers dans  
les magasins.

De celle de trois cent onze  
livres dix sols, quil a payé à  
divers suivant l'Etat certifié  
ci rapporté cy . . . . . 311. 10.

365. . . .

Fortification

De celle de Cing cent seize livres  
cinq sols quatre deniers, quil a payé  
pour divers menus ouvrages ou  
réparations, faites aux batimens  
du Roi, aux Vatches, pendant les  
six premiers mois mil sept cent

5035. 5.



Autrepas .....	5035. 5.
Cinquante sept, suivant l'Etat certifié à rapporté c. 7 .....	516. 5. 4.
	<u>5551. 10. 4.</u>

Somme totale de la Depense Cinqmil  
cinq cent cinquante six livres dix sols quatre  
deniers.

*Supplément*  
*Supplément*

Resultat

La Recette monte à la somme, sc .....	18294. 11. 1.
La Depense, à celle de .....	5551. 10. 4.
	<u>12743. 1. 9.</u>

Substitut  
Cote

Et tant La Recette Excees de la  
Depense, de la somme de Douze mil sept cent  
quarante trois livres Neuf deniers.

*Supplément*  
*Supplément*

Et est arrêté par nous Commissaire Général de la marine  
ordonnateur à la hollandoise, suivant l'ordre  
suivant lequel il est du par la dame veuve Et...

5. 5. -  
6. 5. 4  
61. 10. 4.  
mil  
pre  
au  
A. 11. 1.  
61. 10. 4.  
13. 1. 9.  
a D  
repercent  
de la marine  
pre  
e. 1. 1.

Heritiere due: Soileau, la somme de Douze mil sept  
cent quarante trois livres neuves deniers, qu'il payeront  
incensamment entre le main de N. Desrepsan Tresorier  
principal en cette Colonie, sur son recu au moyen du  
quel et de Sarenine qui sera faite amond. Le  
Tresorier de pieces au content de la Necessite et de la  
depenne du Compte, la S<sup>re</sup> Dame Neve et heritiere  
due: Soileau seront bien et dument quies Et  
decharoie.

fait triple a la N. de la Colonie, le 12. Juillet 1763.

Subillet de  
Colonie -

Je Souverain Tresorier de la Louisiane reconnois avoir  
recu de M<sup>r</sup> Delongval quatorze de Mars. Soileau  
la somme de Douze mil sept cent quarante trois  
livres neuf deniers pour la solde du refuse  
Compte, et de N. Desrepsan le 25. Juillet 1764.



3